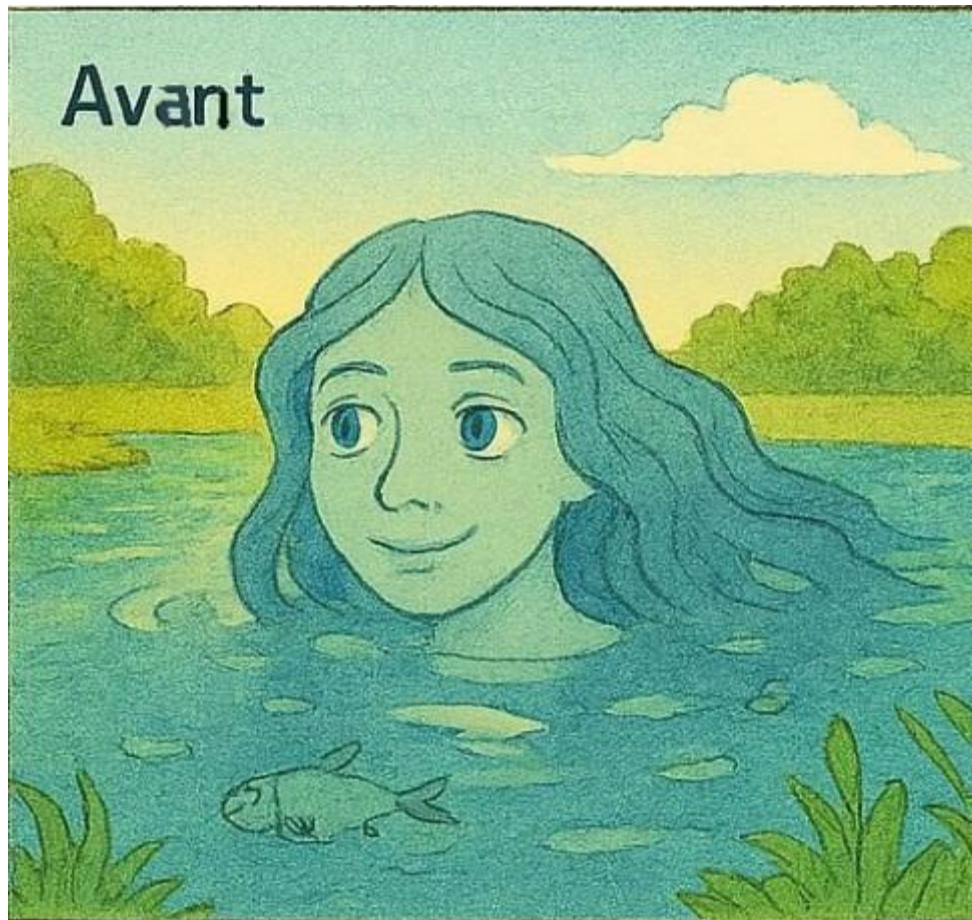
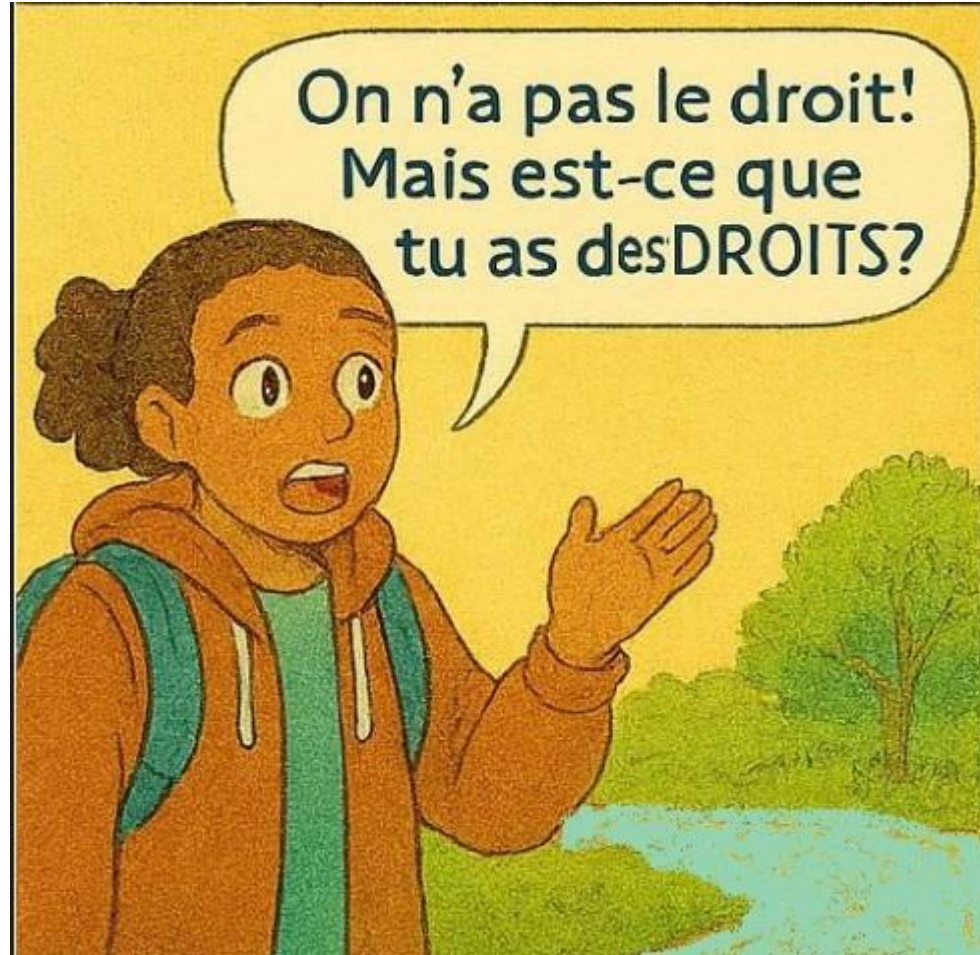


Avant





Actuel



**Reconnaître les
droits de la Seine,**
c'est donc agir
concrètement pour
redéfinir notre contrat
commun avec ce fleuve,
et nous rappeler notre
devoir envers lui et les
écosystèmes qu'il abrite,
et dont dépend notre
existence tout entière.

Le droit d
EXISTER



Le droit de
S'ÉCOULER
librement



Le droit de
NE PAS
ÊTRE POLLUÉE



Le droit d'être
RESTAURÉE



